

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-S614 est un top coat teinté, à faible émission, prêt à l'emploi, sans solvant, légèrement élastifié, bi-composant, à base de résine époxy de haute qualité. Après mélange avec le durcisseur correspondant, le RINOL EP-S614 permet de réaliser des vitrifications et des revêtements minces résistants à l'abrasion.

Le RINOL EP-S614 est utilisé comme finition teintée dans le RINOL Parking System de "classe OS 8 / OS11". Les revêtements présentent une bonne résistance aux carburants et aux lubrifiants, à la plupart des solvants et à de nombreux produits chimiques.

Systèmes RINOL

RINOL EP-S614 est le scellement de finition pour les systèmes RINOL :

- RINOLPARKING OS8 LE (low-emission)
- RINOLPARKING OS11b LE (low-emission)
- RINOLPARKING OS11 LE (low-emission)

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être propre et exempt de particules libres et friables. RINOL EP-S614 est appliqué directement sur le primaire saupoudré (RINOL EP-P216), la couche "hw0" (PU-L314) ou la couche de masse (RINOL PU-V414). La couche de finition RINOL EP-S614 doit être posée au plus tard 24 heures après la couche précédemment appliquée.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-S614 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres. Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être mélangé pendant au moins 1 à 2 minutes. Ensuite, le composant B doit être intégralement vidé dans le composant A. Les deux composants doivent être mélangés pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un agitateur électrique approprié. Il faut éviter de mélanger l'air. Le mélange doit être transvasé et ensuite agité à nouveau brièvement.

Appliquer le RINOL EP-S614 par portions à l'aide d'une spatule à maroufler et passer ensuite un rouleau à poils courts.

Recouvrement

En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, il n'est pas nécessaire de poncer la couche de finition. Si un délai d'attente plus long (> 24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer.



Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Couleurs	RINOL nuancier, autres sur demande
3	Durée de conservation / stockage	12 mois entre 5 et 20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,35 g/cm ³
2	Temps de traitement (20°C)	env. 15 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	15 - 25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau (selon le support)	env. 600 - 800 g/m ² /couche
5	Praticabilité (20°C)	après env. 18 - 24 heures
6	Revêtement suivant (20°C)	dans les 18 - 36 heures
7	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la durée de la pose phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci		
1	Résistance à la traction par flexion (DIN EN 196)	45 N/mm ²
2	Résistance à la compression (DIN EN 196)	75 N/mm ²
3	Résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624)	1,5 N/mm ²
4	résistance à l'abrasion (DIN 53754 / ASTM D 1044)	74 mg/1.000 cycles
5	Dureté Shore D (DIN 53505 / ASTM D 2240)	65
6	résistance à la lumière (DIN EN ISO 105-B02)	7 (échelle de 1 à 8, 8=très bon)
7	capacité de charge totale mécanique (20°C) chimique (20°C)	après 7 jours après 28 jours

Entretien

Pour conserver les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique à long terme, nous recommandons un entretien régulier. Veuillez demander à cet effet nos instructions d'entretien RINOL.

Teinte

Presque toutes les teintes sont possibles. De légères variations de teinte sont inévitables pour des raisons liées aux matières premières. Pour les teintes claires, comme par exemple le jaune ou l'orange, des variations de teinte peuvent apparaître durablement en raison du remplissage avec du sable de quartz. Sous l'influence des UV et des intempéries, les résines époxy ne sont généralement pas stables dans leur teinte et ont tendance à jaunir. La lumière UV artificielle peut également modifier la teinte et entraîner un jaunissement. Les propriétés techniques restent inchangées.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, étant donné que les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

La couleur des résines EP n'est pas stable à long terme sous l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques subissent une usure liée à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant, dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Veuillez noter que: pour les systèmes de revêtement selon la norme DIN EN

1504-2, les rapports d'essais/documentations correspondants doivent être respectés.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol revêt une importance décisive.

En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et de praticabilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, après l'application, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C). Pendant cette période, l'exposition à l'eau (par ex. rosée, eau de condensation) peut entraîner une coloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou rendre la surface collante à ces endroits, ce qui peut nuire à l'adhérence des revêtements suivants.

Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite du service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l..

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité sur la face arrière et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques:

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité, quelle qu'en soit la raison et/ou la situation juridique. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.



RCR Flooring Products Italia S.r.l.
Via Chiarugi 76/U
I-45100 Rovigo

05' EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	BFL-S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre à l'exigence DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface " imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL EP-S614 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS : WGK RE 30

Pour plus d'informations sur le code Gisc, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>.